|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | ESTAT-F-3 |
| Numéro de poste Sysper: | 29117 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Didier Dupré  3ème trimestre 2024  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-03-2024 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

L'unité F3 « Marché du travail et éducation tout au long de la vie » d’Eurostat (l'une des cinq unités de la Direction des Statistiques Sociales d'Eurostat) est chargée de l'ensemble des statistiques du marché du travail et de l'apprentissage tout au long de la vie. Cela couvre la collecte, le traitement, la diffusion et l'analyse des données ainsi que les développements conceptuels et méthodologiques. L'unité comprend 28 personnes et se compose de cinq équipes, dont trois concernent l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT/Enquête emploi) :

(i) EFT – Production et diffusion

(ii) EFT– Principaux indicateurs et taux de chômage mensuel

(iii) EFT – Méthodologie et analyse

(iv) Education tout au long de la vie (LLL)

(v) Statistiques du marché du travail sur les entreprises (LMB).

Le large éventail de données fournies par l’unité est essentiel pour la politique économique, monétaire et sociale. Nos indicateurs clés attirent l'attention des médias, des marchés financiers ainsi que des décideurs et sont des éléments essentiels du tableau de bord du socle européen des droits sociaux. L'unité coopère étroitement avec des utilisateurs tels que les DGs EMPL, EAC, ECFIN, JUST et REGIO de la Commiussion européenne ainsi que des agences européennes (EIGE, ELA) et la Banque centrale européenne, le BIT, l'OCDE et l'ONU. Les questions relatives au marché du travail étant de nature transversale, il existe également des contacts réguliers et étroits avec de nombreuses autres unités d'Eurostat.

La nouveau règlement cadre à venir dans le domaine LMB lui donnera encore plus d’importance à moyen terme.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Dans l'unité Marché du travail et éducation tout au long de la vie et sous la responsabilité du chef de l'équipe Méthodologie et analyse de l'EFT, l'expert contribuera activement au développement méthodologique et à la diffusion de l'EFT. Cela recouvre le développement de méthodes et de modules, l'analyse des données et la rédaction d’articles statistiques basés sur les microdonnées du LFS ainsi que leur utilisation pour la mise en place d'indicateurs spécifiques. Il / elle sera impliqué(e) dans la coordination méthodologique avec les différents acteurs européens et les organisations internationales et dans l’évolutions concomitante de la base légale de l’EFT.

Les principales tâches comprennent:

- le développement / la mise à jour d'articles News Items et "Statistics Explained" trimestriels et annuels et support à la préparation d’autres publications utilisant les données de l'EFT y compirs celles des modules ;

- le support à la préparation du module 2027 sur l'organisation du travail et les aménagements du temps de travail ainsi que du module 2028 sur les accidents du travail et les problèmes de santé liés au travail ;

- la fourniture, ensemble avec l’équipe de production des données EFT, d’indictaeurs du marché du travail pour les tableaux de bord des politiques (par excemple, la Procédure des séséquilibre macroéconomiques, European Statistical Recovery Dashboard, le socle européen des droits sociaux) ;

- le développement de nouvelles mesures (nouvelle classification de la situation dans l'emploi, nouvelles formes de travail) ainsi que de nouveaux indicateurs et de leurs règles et seuils de fiabilité ;

- la préparation les évolutions de la base légale du LFS pour prendre en compte les besoins à venir pour la mise en œuvre des nouvelles mesures ou de modules et des variables associées dans l’EFT.

- la participation active dans les réunions et les groupes avec les états membres (groupes de travail, task forces).

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

**- L'expert doit avoir une expérience professionnelle dans le domaine des statistiques sociales et/ou des enquêtes par échantillon, préférablement l'enquête (européenne) sur les forces de travail ou une enquête de ménages similaire.**

**- Il/elle doit avoir un bon niveau de communication et de rédaction en anglais et doit être intéressé par le travail en équipe; le français ou l'allemand serait un avantage.**

**- Diplôme universitaire ou formation professionnelle ou expérience professionnelle de niveau équivalent. Un diplôme universitaire dans les domaines de l'économie, les sciences sociales et/ou les statistiques serait un avantage.**

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)